

**MAIRIE DE VICQ-SUR-BREUILH
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de
Conseillers
en exercice :
15

Présents : 12
Votants : 12

L'an deux mil dix-huit

Le 03 septembre

le Conseil Municipal de la Commune de VICQ-SUR-BREUILH

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame de NEUVILLE, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 août 2018

PRESENTS :

MMES. CHARTIER, DE NEUVILLE, ROULLET et VEDEL

MM. ANTOINE, CESAIRE, DEMONT, DULUC, LAPLAUD, LONGEQUEUE, MILLON et GERAUDIE

EXCUSES :

MMES. BILAN, GENESTE et ROQUES

Monsieur MILLON a été élu secrétaire de séance.

Budget Principal DM : virements c/022 vers c/66111 c/2041412 vers c/1641

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de faire dans le budget principal le virement de crédit suivant afin de régler les derniers emprunts de l'année 2018.

		DIMINUTION SUR CRÉDITS DÉJÀ ALLOUÉS			AUGMENTATION DES CRÉDITS		
		Arti cle		Som me	Arti cle		Som me
	Dépenses imprévues	022		1 200 € 00			
	Intérêts réglés à l'échéance				661 11		1200 € 00
	Totaux.....			1200 € 00			1200 € 00

		DIMINUTION SUR CRÉDITS DÉJÀ ALLOUÉS			AUGMENTATION DES CRÉDITS		
		Arti cle		Som me	Arti cle		Som me
	Subvention d'équipement aux communes membres du GFP-Bâtiment et installations	204 141 2		8400 € 00			

	Emprunts en euros			164 1	8400 € 00
Totaux.....			8400		8400
.....			€ 00		€ 00

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité les virements de crédit ci-dessus.

Budget eau et assainissement Admission en non-valeurs

Mme le Maire présente au Conseil Municipal l'état d'admission en non-valeurs du budget eau et assainissement, suivant, à la demande de Mme la Trésorière :

	Exercice	Référence de la pièce	Montant
	2017	R-2-80	0 € 89
	2017	R-2-82	0 € 02
	2016	T-702	0 € 19
	2016	R-4-472	2 € 76
	2016	R-4-472	76 € 17
	2016	R-1-489	14 € 72
	2016	R-2-20	1 € 68
	2016	R-2-20	14 € 71
Total			111 € 14

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'admettre ces créances en non-valeurs.

Après délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité,

- 1- D'admettre ces créances en non valeurs d'un montant total de 111,14 euros.
- 2- D'autoriser Madame le Maire à signer les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

ACOMPTE N°2 SUR SUBVENTION DRAC MUSÉE ET JARDINS CÉCILE SABOURDY

Dans le cadre de la convention de développement culturel en milieu rural, une subvention de 31 000 € est attendue, au bénéfice des Musée & Jardins Cécile Sabourdy.

Dans l'attente de ce versement, Mme le Maire propose de verser un 2ème acompte de 7 000

€ aux Musées & Jardin Cécile Sabourdy.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité cette proposition.

CONVENTION ENTRE LA RÉGION NOUVELLE AQUITAINE ET LA COMMUNE DE VICQ-SUR-BREUILH POUR L'EXÉCUTION DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention entre la Région Nouvelle Aquitaine et la Commune de Vicq-sur-Breuilh pour l'exécution des transports scolaires.

Elle propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer ce document.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la signature par Madame le Maire du projet de convention entre la Région Nouvelle Aquitaine et la Commune de Vicq-sur-Breuilh pour l'exécution des transports scolaires.

Affaires diverses :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal d'une erreur dans l'estimation du FCTVA au moment de la préparation du Budget Primitif. Certains travaux devront être reportés. Elle présente les 12 objectifs et les 42 actions de l'Agenda 21 et précise que le Comité de Pilotage de l'Agenda 21 se réunira le 25 septembre à 19H30. Le Conseil Municipal accepte l'ensemble des actions.

Le Conseil Municipal continue de réfléchir pour les tarifs de la salle des fêtes et en particulier à instaurer un forfait ménage ou déléguer l'entretien de la cuisine à un professionnel.

Madame le Maire propose à l'assemblée d'accepter la demande de la commune de Magnac-Bourg d'un emplacement réservé dans le cadre du futur PLU sur la parcelle I n°929 afin qu'elle puisse agrandir son cimetière. Madame le Maire s'étant retirée, Monsieur LONGEQUEUE présente un projet d'OAP sur le domaine de Combas visant à son développement touristique. Le Conseil Municipal, en l'absence de Madame le Maire, valide les deux propositions proposées dans le cadre du PLU.

Dernièrement, Monsieur LONGEQUEUE informe que des drains devront être posés autour de la Chapelle des Chauveix.

Madame ROULLET informe le Conseil Municipal de la nécessité de créer un ossuaire dans le cimetière de Vicq-sur-Breuilh pour accompagner le projet progressif de reprise de concessions, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité la création d'un ossuaire.